

PROGRAMME DE FORMATION

Eveil musical : découverte, invention et jeux musicaux

Votre contact

Tél : 05.49.28.32.00
Mail : inscription@cerf.fr

Durée

5.00 jour(s)
35:00 heures

Public

Tout personnel éducatif, social, médical et paramédical travaillant auprès d'enfants et d'adolescents.

Participants

Mini : 6 p. Maxi : 14 p.

Objectifs de la formation

Définir les composants du langage musical, son organisation et les principales notions d'acoustique.

Percevoir les propriétés sonores des objets quotidiens.

Encourager, par la musique, l'écoute de l'autre et l'inventivité.

Utiliser la musique comme outil de médiation auprès de groupes d'enfants ou d'adolescents.

Programme

Manipulation d'objets sonores et de petites percussions.

Exploration sonore de matériaux divers.

Dispositifs de jeu.

Travail rythmique : voix, corps, instrument.

Travail vocal et corporel : la chanson, la comptine et ses prolongements pédagogiques.

Musique et graphisme.

Le son dans l'espace.

L'imaginaire, la créativité.

Approche des musiques du monde.

La musique comme médiateur pour certains apprentissages scolaires.

Écoute de certaines réalisations faites avec des enfants.

Méthodes et supports

" Alternance d'apports théoriques et d'exercices pratiques. Échanges. "

Prérequis

Aucun

Modalités de positionnement et d'évaluation :

- en amont de la formation un questionnaire de positionnement est adressé au futur stagiaire afin d'apprécier à la fois ses acquis, ses besoins et ses attentes ;
- au début de la formation, les réponses à ce questionnaire sont le point de départ d'un travail de mise en commun autour des pratiques et attentes des participants ;
- au cours de la formation, de nombreux exercices, études de cas ou mises en situations permettent aux apprenants d'assimiler les savoirs et savoir-faire et au formateur d'appréhender, à l'aide d'indicateurs, si ces savoirs et savoir-faire sont à la fois acquis (ou en cours d'acquisition) et correctement mis en œuvre par les personnes formées.
- en fin de formation les participants sont invités à compléter une fiche « évaluation » leur permettant d'exprimer leurs appréciations et de faire état de leurs acquis vis-à-vis de l'action de formation.

À l'issue de la formation, CERF FORMATION délivrera, en fonction notamment des retours sur l'évaluation des acquis, une attestation de fin de formation.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Les aménagements du dispositif pédagogique utiles à la compensation du handicap seront étudiés sur demande par notre référent handicap (referenthandicap@cerf.fr), en liaison avec le Centre Ressource Formation Handicap.

Tous nos locaux sont accessibles aux PMR.